ladie, et comporte la nécessité d'agir fortement. Les saignées abondantes et répétées; les réfrigérants locaux, tels que les douches, les ablutions d'eau très-froide, les applications de neige, de glace pilée, sont les moyens sur lesquels on peut le plus compter. Enfin les purgatifs, les vésicatoires, les lavements émollients doivent aussi être employés.

ENCÉPHALITE ou **ENCÉPHALITHE** s. f. (an-sé-fa-li-te — de *encéphale* et du gr. *lithos*, pierre. Il eût fallu dire *encéphalolithe*). Minér. Pierre figurée affectant la forme d'un cerveau.

ENCÉPHALITIQUE adj. (an-sé-fa-li-ti-ke — rad. *encéphalite*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalite : *Inflammation* ENCÉPHALITIQUE.

ENCÉPHALOCÈLE s. f. (an-sé-fa-lo-sè-le — de *encéphale*, et du gr. *kêlê*, tumeur). Pathol. Tumeur formée par une portion du cerveau sortie de la cavité crânienne et faisant hernie en dehors de cette cavité : *Lorsque l'*ENCÉPHALOCÈLE *est congénitale, elle dépend de l'ossification tardive des fontanelles ou de quelque vice de conformation.* (J. Cloquet.)

— **Encycl.** L'*encéphalocèle* est congénitale ou accidentelle. Il n'est question ici que de la première, la seconde ayant sa place mieux marquée à l'article TÊTE et BLESSURES DE LA TÊTE. Quelques auteurs ont admis une troisième espèce de hernie encéphalique, à laquelle ils ont donné le nom de spontanée; mais on n'en connaît qu'un seul exemple cité par M. Bennet dans la *Gazette médicale* (1834), et encore ne doit-il être accepté qu'avec réserve et méfiance. Par la nature même des causes qui lui donnent naissance ou qui favorisent son développement, l'*encéphalocèle* congénitale ne peut guère s'observer que chez les jeunes sujets. Ainsi, un défaut d'ossification des os du crâne ou simplement un retard dans ce travail prédisposent à la sortie d'une portion plus ou moins considérable de l'encéphale; la tumeur qui se forme alors siége surtout au niveau des fontanelles et des sutures, et le plus souvent à la région de l'occiput. On peut, au contraire, l'observer dans tous les points, quand elle survient à la suite d'une nécrose, d'une carie ou de plusieurs couronnes de trépan. On rencontre rarement deux *encéphalocèles* chez le même individu.

On a dit que des coups reçus sur l'abdomen pendant la gestation, des chutes, etc., pouvaient déterminer une hernie de l'*encéphale*, et le docteur Roux a même cité un cas de ce genre; mais, au lieu d'un rapport de cause à effet, on devrait peut-être ne voir là qu'une simple coïncidence. Enfin on a vu assez souvent un épanchement dans la cavité arachnoïdienne, ou dans les ventricules du cerveau, coïncider avec le développement d'une *encéphalocèle*.

L'*encéphalocèle* se présente sous la forme d'une tumeur dont le volume varie depuis la grosseur d'un œuf de pigeon jusqu'à celle d'un œuf de poule (Boyer); mais il est hors de doute que cette tumeur peut atteindre un volume beaucoup plus considérable. Sanson rapporte le fait d'un enfant nouveau-né, chez lequel tout le cerveau, après être sorti par la fontanelle postérieure, pendait sur la nuque, dans une poche formée par les téguments. Cet enfant a vécu quinze heures, et pendant ce temps toutes ses fonctions se sont normalement exécutées. Velpeau a vu un cas d'*encéphalocèle* aussi volumineuse que la tête de l'enfant.

Le plus souvent la tumeur est recouverte des téguments et de la dure-mère. Elle est, en général, arrondie, lisse, molle et élastique, souvent rétrécie à sa base, où l'on sent un cercle osseux formé par l'ouverture du crâne. On y observe des pulsations isochrones à celles du pouls; les fortes expirations, les cris, la toux la font augmenter de volume. On peut, par la pression du doigt, la réduire complétement ou en partie, et la voir reprendre ensuite son volume primitif. A ce caractère de l'*encéphalocèle* se rattachent des phénomènes nerveux assez remarquables. Ainsi, en la comprimant, on suspend l'exercice des facultés intellectuelles, et, quand on cesse la compression, l'innervation se rétablit ou revient à ce qu'elle était auparavant; car, quoique ordinairement il n'y ait aucune perversion dans les facultés intellectuelles, sensitives ou motrices, cependant, lorsque la tumeur est considérable, il existe dans ces fonctions un trouble que la compression ne fait alors qu'augmenter, au lieu de le produire. Mais il est une circonstance assez ordinaire, qui, lorsqu'elle se présente, change certains caractères symptomatiques de la tumeur : c'est l'hydrocéphalie, épanchement de liquide soit dans les ventricules, soit dans le sac herniaire, soit peut-être aussi en dehors de la dure-mère. Il est assez difficile dans ces divers cas de constater la réductibilité de l'*encéphalocèle*. Nélaton cite un passage de Delpech bien propre à donner une idée exacte de cette affection :

« Une hernie volumineuse, pesante, renfermant une grande quantité du cerveau et livrée à elle-même, donne ordinairement lieu à des accidents fâcheux : le poids de la tumeur, le tiraillement qu'elle exerce sur la portion du cerveau contenue dans le crâne, le refroidissement de celle qui est renfermée dans la tumeur herniaire, occasionnent des douleurs que les malades expriment par des gémissements faibles et continuels; on peut calmer cette agitation et les sensations douloureuses qui la déterminent en soutenant le poids de la tumeur, et surtout en la préservant du contact de l'air froid par des enveloppes convenables. Cependant le déplacement d'une grande partie du cerveau, la condition gênante dans laquelle il se trouve, ne peuvent que nuire beaucoup à l'exercice de ses fonctions, entretenir un état habituel d'irritation, toujours dangereux; aussi les enfants qui naissent dans cet état meurent le plus souvent en bas âge, et consomment la durée de leur triste existence dans la stupidité et dans un état de maladie continuelle. Ils vomissent fréquemment, la nutrition se fait mal, et leur corps tombe dans un état d'émaciation; ils éprouvent des convulsions plus ou moins fréquentes et meurent souvent dans un accès de symptômes nerveux.

» Dans les cas où la vie se prolonge suffisamment, il n'est pas rare que la peau qui recouvre le sommet de la tumeur, fatiguée par une longue distension, s'enflamme, s'ulcère, que les parois du sac soient entamées et détruites, et que les parties contenues soient mises à nu; alors la sérosité renfermée dans la cavité herniaire s'écoule, quelquefois une hydrocéphalie se vide de la sorte, et le malade ne tarde pas à succomber, soit par l'affaissement du cerveau, à la suite de l'évacuation de la sérosité accumulée, soit par l'inflammation qui succède à l'ouverture de la tumeur. »

Sanson dit que « le pronostic de l'*encéphalocèle* est fâcheux, surtout si la tumeur est un peu considérable. Presque toujours les sujets périssent des accidents d'une encéphalite déterminée par la gêne qu'éprouve la partie du cerveau qui forme la hernie, ou par l'effet de violences extérieures. » C'est, du reste, d'après le volume de la tumeur que l'on doit juger du danger de l'*encéphalocèle :* plus elle est considérable, moins elle est facile à réduire et à contenir, et plus elle est exposée à l'inflammation et à l'action des corps extérieurs. Alors on ne saurait attendre une guérison complète; car il n'y a que les petites tumeurs qui soient réductibles en totalité. Il faudra donc sur celles-ci exercer la compression, en songeant toutefois aux accidents qu'elle peut causer; et, si la tumeur est volumineuse, on la contiendra seulement.

Il existe une variété de cette affection : c'est la hernie du cervelet ou *parencéphalocèle.* Elle reconnaît pour cause une ossification tardive, ou une destruction spontanée de la partie occipitale du crâne. On cite plusieurs faits de cette variété d'*encéphalocèle*, contre laquelle on emploie le même traitement que contre l'*encéphalocèle* proprement dite.

On a essayé différentes opérations contre cette espèce de tumeur; mais presque toujours elles ont été suivies d'accidents graves à peu près constamment mortels; ce sont : la ligature, l'incision, l'excision et la réduction après dénudation de l'*encéphalocèle.* Il faut donc rejeter ces moyens, auxquels la prudence ne permet pas de recourir; mais il en est un autre, moins dangereux que les précédents, et pour lequel on compte presque autant de succès que d'insuccès : c'est la ponction dans les cas d'*encéphalocèle* compliquée d'hydropisie. Par l'évacuation de la sérosité, on rend possible, en la favorisant, l'application des moyens de compression. Celle-ci, en effet, constitue le traitement le plus efficace et le moins dangereux; assez souvent on a employé une plaque de plomb, mais les calottes de carton ou de cuir bouilli sont préférables. On ne doit cependant recourir à la compression que lorsqu'elle n'offre aucun danger, et après que l'on a inutilement tenté de réduire la tumeur. Elle est inutile et même nuisible, quand la hernie est considérable; et tout ce que l'on peut faire alors, c'est de la soutenir et de la mettre à l'abri des agents extérieurs. Mais il faut bien le dire, à cause de la nature même de l'affection, il est bien difficile d'obtenir une guérison radicale; car il ne s'agit pas ici seulement d'une hernie telle qu'on en voit ailleurs, de l'épanchement d'un viscère normal en dehors d'une cavité mal fermée ou par une ouverture trop large; il y a de plus un vice de conformation qui porte en même temps sur l'encéphale et sur le crâne.

— Bibliogr. : Corvinus, *Dissertatio de hernia cerebri* (Strasbourg, 1749, in-4°); Ferrand, *Mémoire sur l'encéphalocèle*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie* (1774); Held, *De hernia cerebri* (Giessen, 1777); Salneuve, *Dissertatio de hernia cerebri* (Strasbourg, 1781); Thiemig, *Dissertatio de hernia cerebri* (Gottingue, 1792); Desault, *Traité des maladies chirurgicales* (1779); Richerand, *Nosographie chirurgicale;* Camper, *Œuvres* (Paris, 1803); Delpech, *Précis des maladies réputées chirurgicales* (Paris, 1816); Boyer, *Traité des maladies chirurgicales* (Paris, 1816); Callisen, *Systema chir. hodierne* (Hafn, 1800); Nægele, *Sur l'encéphalocèle congénitale et les tumeurs sanguines*, dans le Journal complémentaire du Dictionnaire en 60 vol. (1812); Breschet, *Mémoire sur quelques vices de conformation du cerveau;* dans les *Archives générales de médecine* (1831); Billard, *Traité des maladies des enfants* (Paris, 1833); Cloquet, article *Encéphalocèle*, dans le Dictionnaire en 30 vol. (1835); Deseimeris, *Mémoire sur le traitement de l'encéphalocèle*, dans les *Archives générales de médecine* (1838); Sanson et Roches, *Nouveaux éléments de pathologie médico-chirurgicale* (Paris, 4e édit., 1844, 5 vol. in-8°); Velpeau, *Bulletin de l'Académie de médecine* (1844); Malgaigne, *De la nature et du traitement de l'encéphalocèle*, dans le *Journal de chirurgie* (1844); Watter, *System. der chirurg.* (1847); Nélaton, *Eléments de pathologie chirurgicale* (1848); Chassaignac, *Sur les tumeurs de la voûte du crâne*, thèse de concours (1848); Bérard et Denonvilliers, *Compendium de chirurgie* (1851); Spring, *Monographie de la hernie du cerveau*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (1854); Houël, *Mémoires sur l'encéphalocèle*, dans les *Archives générales de médecine* (1859); Vidal de Cassis, *Traité de pathologie externe* (1861, 5e édit); Follin, *Traité de pathologie externe* (Paris, 1868); Fano, *Traité élémentaire de pathologie externe* (Paris, 1869, 2 vol. in-8°); Fort, *Manuel de pathologie et clinique chirurgicale* (1870); Druitt, traduit par P. Labarthe, *Nouveau compendium de chirurgie* (1870, 1 vol. in-8°); Rochoux, article *Contagion*, dans le Dictionnaire en 30 vol.; Bazin, *Quels sont les caractères distinctifs de la contagion et de l'infection*, thèse de concours (Paris, 1835, in-4°); Bouchut, *Des maladies virulentes*, thèse de concours (Paris, 1845, in-8°); *Mémoire sur les maladies contagieuses*, dans la *Gazette médicale* (Paris, 1848); Beau, *De la contagion dans les maladies*, thèse de concours (Paris, 1851, in-8°); Carpenter, *On the predisposing causes of epidemies*, dans la *Méd. chirurg.* (Review, 1853); Anglada, *Traité de la contagion* (Paris, 1853, 2 vol. in-8°); Haeser, *Bibliotheca epidemiographica* (1862, 2e édit., in-8°); Peter, *Des maladies virulentes*, thèse de concours (Paris, 1863, in-8°).

ENCÉPHALOCÉLIQUE adj. (an-sé-fa-lo-sé-li-ke — rad. *encéphalocèle*). Chir. Qui a rapport à l'encéphalocèle : *Accidents* ENCÉPHALOCÉLIQUES.

ENCÉPHALODIALYSE s. f. (an-sé-fa-lo-di-a-lize — de *encéphale*, et du gr. *dialusis*, dissolution). Pathol. Dissolution ou ramollissement du cerveau.

ENCÉPHALODIALYTIQUE adj. (an-sé-fa-lo-di-a-li-ti-ke — rad. *encéphalodialyse*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalodialyse : *Symptômes* ENCÉPHALODIALYTIQUES.

ENCÉPHALOÏDE adj. (an-sé-fa-lo-i-de — de *encéphale*, et du gr. *eidos*, aspect). Anat. Qui a l'apparence de l'encéphale : *Masse* ENCÉPHALOÏDE. *Tissus* ENCÉPHALOÏDES.

— s. m. Matière de consistance et de couleur analogues à celles de la substance du cerveau : *Les ulcères cancéreux développent de l'*ENCÉPHALOÏDE. *L'*ENCÉPHALOÏDE *peut exister sous trois formes différentes : elle est enkystée, rassemblée en masses irrégulières et sans kystes, ou infiltrée dans le tissu d'un organe.* (Laennec.)

— Zooph. Nom donné par les anciens auteurs à quelques madrépores.

— **Encycl.** L'*encéphaloïde* ou matière cérébriforme de Laennec, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec la pulpe du cerveau d'un jeune enfant, est une des matières morbifiques qui constituent le plus souvent les tumeurs cancéreuses. Comme le squirrhe, il a deux périodes, une de crudité et une de ramollissement. Dans la première, il se présente sous forme de masses plus ou moins volumineuses, d'une consistance bien supérieure à celle du cerveau, demi-transparentes, très-peu vasculaires, blanches et semblables à du lard. En le pressant ou en le raclant avec le dos du scalpel, on en fait suinter un suc laiteux miscible à l'eau. Plus tard, quand il est ramolli, le tissu *encéphaloïde* offre quelquefois la consistance d'une bouillie claire; il peut même donner la sensation d'une fluctuation véritable. Le plus souvent, il ne présente dans son intérieur aucune trace des cloisons celluleuses primitivement existantes, mais il est devenu très-vasculaire, et c'est à la présence du sang qu'il doit sa teinte rosée si fréquente. En même temps qu'il se ramollit, il s'infiltre dans la trame des organes, il les envahit, il se substitue à eux et peut acquérir un volume énorme. Il est infiniment plus rare de voir le squirrhe acquérir un pareil développement. (V. CANCER.) D'après M. le professeur Robin, le mot *encéphaloïde* n'indique, ou, du moins, ne doit indiquer autre chose qu'un aspect particulier de quelques tumeurs cancéreuses dû à la présence d'un certain nombre de granulations graisseuses, interposées au milieu de cellules plus ou moins déformées, de manière à réfléchir la lumière en blanc; et si les tissus pathologiques ainsi constitués se ramollissent, cela tient à la dissociation des cellules constituantes entre lesquelles s'interpose une matière amorphe, finement granuleuse et demi-liquide, dont l'apparition coïncide souvent avec une multiplication rapide des capillaires. Quoi qu'il en soit, l'*encéphaloïde* se développe avec beaucoup plus de rapidité que le squirrhe, et sa présence ne tarde pas à entraîner l'apparition de la cachexie cancéreuse.

ENCÉPHALOLITHE s. m. (an-sé-fa-lo-li-te — de *encéphale*, et du gr. *lithos*, pierre). Pathol. Concrétion cérébrale, calcul de la masse encéphalique.

ENCÉPHALOLITHIASE s. f. (an-sé-fa-lo-li-ti-a-ze — de *encéphale*, et du gr. *lithiasis*, maladie de la pierre). Pathol. Formation de calculs dans le cerveau.

ENCÉPHALOLITHIQUE adj. (an-sé-fa-lo-li-ti-ke — rad. *encéphalolithe*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalolithe.

ENCÉPHALOLOGIE s. f. (an-sé-fa-lo-lo-jî — de *encéphale*, et du gr. *logos*, discours). Traité sur l'encéphale.

ENCÉPHALOMALACOSE s. f. (an-sé-fa-lo-ma-la-ko-ze — de *encéphale*, et du gr. *malakos*, mou). Pathol. Ramollissement du cerveau.

ENCÉPHALOPATHIE s. f. (an-sé-fa-lo-pa-tî — de *encéphale*, et du gr. *pathos*, douleur). Pathol. Accident grave dont la cause est une affection de l'encéphale.

— **Encycl.** L'*encéphalopathie*, appelée plus communément *encéphalopathie saturnine*, est le nom sous lequel on désigne l'ensemble des accidents cérébraux qui sont produits par l'absorption du plomb. Le plomb ou les diverses préparations qui en contiennent, le blanc de céruse, les vernis, etc., absorbés par les voies digestives ou respiratoires, par la surface cutanée, donnent lieu à divers accidents : les coliques de plomb ou des peintres, les arthralgies ou douleurs articulaires, les paralysies, l'*encéphalopathie*, et enfin la cachexie saturnine. L'*encéphalopathie* est la forme la plus rare, mais elle est la plus terrible et la plus rapide dans ses effets. En quelques jours, en quelques heures même, les malades peuvent être emportés. Les lésions cadavériques sont cependant à peu près nulles. Du métal même on ne trouve pas trace dans l'économie. L'appareil dénonciateur est encore à découvrir. Le cerveau est dans un état de turgescence qui fait paraître le crâne trop petit. Par un effet du même ordre, les circonvolutions sont aplaties. Les ventricules sont élargis, mais on n'aperçoit pas de lésion pathognomonique.

— *Symptômes. Mode d'invasion.* La maladie succède parfois à une ou à plusieurs attaques de colique, au début de la cachexie; quelquefois aussi elle se déclare subitement et sans le moindre prodrome : à peine constate-t-on de la céphalalgie et quelques troubles dans la vision. Une fois déclarée, elle se présente sous trois formes : 1° forme délirante; 2° forme convulsive; 3° forme comateuse.

1° *Forme délirante.* La maladie ressemble à un accès de manie aiguë. Le malade crie, s'agite, se lève de son lit, court et frappe autour de lui : c'est un fou furieux qui tue ceux qui l'approchent, et qui finit par se suicider si on ne le retient. Après quelques heures ou quelques jours de cet état, il guérit sans convalescence, ou bien il meurt subitement comme par épuisement de l'influx nerveux, ou bien, et c'est le cas le plus général, la forme comateuse succède à cette sorte de manie.

2° *Forme convulsive.* La forme convulsive est la plus fréquente; c'est d'ailleurs celle qui présente le plus de variétés dans les accidents, dans les degrés d'intensité, dans la marche et dans la durée. Elle peut ne consister qu'en de simples vertiges que le malade éprouve, comme tout autre vertige, au moment où il s'y attend le moins. Ces vertiges sont fréquents ou rares, seuls ou compliqués d'autres phénomènes morbides. Le symptôme le plus saillant de cette forme est l'attaque d'épilepsie. A voir une attaque d'épilepsie saturnine, il est absolument impossible de deviner quelle est la cause de l'accident. Ce sont les mêmes phénomènes comme début, comme convulsions et souvent même comme conséquences, c'est-à-dire que le coma suit d'abord l'attaque convulsive, et que des paralysies locales, des contractures plus ou moins durables persistent aussi après les accès. La mort peut être produite pendant l'attaque par asphyxie.

3° *Forme comateuse.* La troisième forme peut être primitive ou secondaire, c'est-à-dire qu'elle se déclare d'emblée avant tout accident délirant ou convulsif, ou qu'elle peut être la conséquence de l'une des deux autres formes. Elle est plus grave encore que les précédentes et se termine presque toujours par la mort. La durée d'une attaque d'*encéphalopathie* saturnine n'est jamais longue : six ou sept jours au plus, et la mort ou la guérison survient. Le pronostic, comme on l'a vu, est toujours grave. Est-il toujours possible de reconnaître la cause de ces accidents que nous venons de décrire? Le diagnostic n'est malheureusement pas toujours facile à établir. Le *delirium tremens*, la manie, la paralysie générale, l'épilepsie essentielle ou symptomatique, toutes ces maladies peuvent être confondues avec l'une ou l'autre forme de l'*encéphalopathie* saturnine, et une erreur serait cependant très-fâcheuse, comme pronostic d'abord, et ensuite comme traitement. Le meilleur et souvent le seul moyen d'éviter l'erreur est de bien s'enquérir des antécédents, et, dès qu'on retrouve une trace quelconque de préparations saturnines, il faut suspendre son jugement, car, suivant les cas, on peut se trouver en face d'une intoxication métallique. Le traitement curatif est malheureusement très-restreint, et on en est réduit à parler d'essais, de tentatives toutes plus ou moins infructueuses. L'opium, dans la forme délirante, a été beaucoup préconisé, mais sans succès bien authentique. Le seul traitement à conseiller est celui des symptômes. Pour les accidents consécutifs, contractures, paralysies locales, nous renvoyons aux articles spéciaux. Ce que nous ne saurions trop souvent traiter, c'est la question de prophylaxie. N'est-ce pas une infamie que, pour des facilités de commerce et d'industrie, on sacrifie chaque année plusieurs centaines d'individus que la misère force à accepter, à demander même un travail qui sera la ruine de leur santé, de leur raison et de leur vie? Depuis déjà longtemps le blanc de zinc a été reconnu susceptible de remplacer le blanc de céruse, mais comme il ne se prête pas aussi bien à toutes les préparations, un grand nombre d'entrepreneurs saisissent ce prétexte pour refuser d'en faire usage. Nous ne donnerons pas le mauvais exemple d'attaquer la liberté de personne, et nous ne voudrions pas voir intervenir l'autorité, même en semblable question; mais pourquoi le gouvernement ne refuse-t-il pas à tout jamais son concours aux entrepreneurs qui font usage de substances malsaines? Un entrepreneur de bâtiments est responsable des accidents qui se passent dans son chantier, alors même qu'il n'y est pour rien : pourquoi l'entrepreneur de peintures, le fabricant de céruse ne pourrraient ils pas aussi être attaqués par l'ouvrier devenu paralysé, par la femme, par les enfants du malheureux qui a perdu en quelques mois, parfois en quelques semaines, sa force, sa raison, et trop souvent sa vie? Quiconque a fréquenté nos salles d'hôpitaux ne nous accusera ni d'injustice ni d'exagération.

ENCÉPHALOPATHIQUE adj. (an-sé-fa-lo-pa-ti-ke — rad. *encéphalopathie*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalopathie : *Affection* ENCÉPHALOPATHIQUE.

ENCÉPHALOPHTHARSIE s. f. (an-sé-fa-lo-ftar-sî — de *encéphale*, et du gr. *phtharsis*, corruption). Pathol. Lésion organique du cerveau.

ENCÉPHALOPHTHARTIQUE adj. (an-sé-fa-lo-ftar-ti-ke — rad. *encéphalophtharsie*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalophtharsie.

ENCÉPHALOPHYME s. m. (an-sé-fa-lo-fi-me — de *encéphale*, et du gr. *phuma*, enflure). Pathol. Tumeur développée dans le cerveau.

ENCÉPHALORRHAGIE s. f. (an-sé-fa-lo-ra-jî — de *encéphale*, et du gr. *rhegnumi*, je romps). Pathol. Hémorragie cérébrale.

ENCÉPHALORRHAGIQUE adj. (an-sé-fa-lo-ra-ji-ke — rad. *encéphalorrhagie*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalorrhagie.

ENCÉPHALOSCOPIE s. f. (an-sé-fa-lo-sko-pî — de *encéphale*, et du gr. *skopeô*, j'examine). Anat. Etude anatomique du cerveau.

ENCÉPHALOSISME s. m. (an-sé-fa-lo-zi-sme — de *encéphale*, et du gr. *sismos*, sifflement). Pathol. Commotion cérébrale.

ENCÉPHALOSISMIQUE adj. (an-sé-fa-lo-zi-smi-ke — rad. *encéphalosisme*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalosisme.

ENCÉPHALOTHLIPSE s. f. an-sé-fa-lo-tli-pse — de *encéphale*, et du gr. *thlipsis*, écrasement). Pathol. Contusion du cerveau.

ENCÉPHALOTHLIPTIQUE adj. (an-sé-fa-lo-tli-pti-ke). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalothlipse.

ENCÉPHALOTOMIE s. f. (an-sé-fa-lo-to-mî — de *encéphale*, et du gr. *tomê*, section). Anat. Dissection de l'encéphale.

ENCÉPHALOTOMIQUE adj. (an-sé-fa-lo-to-mi-ke — rad. *encéphalotomie*). Anat. Qui a rapport à l'encéphalotomie.

ENCÉPHALOZOAIRE adj. (an-sé-fa-lo-zo-è-re — de *encéphale*, et du gr. *zôon*, animal). Zool. Se dit d'un animal qui est pourvu d'un cerveau. ‖ s. m. Animal pourvu d'un cerveau : *Un* ENCÉPHALOZOAIRE.

ENCERCLÉ, ÉE (an-sèr-klé) part. passé du v. Encercler : *Une peinture* ENCERCLÉE *d'une guirlande.*

ENCERCLER v. a. ou tr. (an-sèr-klé — de *en*, et de *cercle*). Entourer d'un cercle : ENCERCLER *un dessin dans un filet d'or.* ‖ Etre disposé autour, en forme de cercle : *Une guirlande de fleurs* ENCERCLE *cette jolie peinture représentant le triomphe de l'Amour.*

ENCERCUEILLI, IE (an-sèr-keu-lli; *ll* mll.) part. passé du v. Encercueillir : *Un mort* ENCERCUEILLI.

ENCERCUEILLIR v. a. ou tr. (an-sèr-keu-lir; *ll* mll.— de *en*, et de *cercueil*). Néol. Mettre au cercueil : *Il reçut ordre d'*ENCERCUEILLIR *un mort.* (E. Gonzalès.) ‖ On a dit autrefois ENCERCUEILLER.

ENCEZA s. f. (an-se-za). Pêche au fichoir, qui se fait en Catalogne de jour et de nuit.

ENCHÂBLER v. a. ou tr. (an-châ-blé). Navig. Syn. de CHÂBLER.

ENCHÂBLURE s. f. (an-châ-blu-re). Mar. Syn. d'ENCÂBLURE.

ENCHAGRINÉ, ÉE (an-cha-griné) part. passé du v. Enchagriner : *Une fête* ENCHAGRINÉE *par un fâcheux accident.*

ENCHAGRINER v. a. ou tr. (an-cha-gri-né — de *en*, et de *chagriner*). Rendre chagrin, attrister : ENCHAGRINER *un enfant.*

ENCHAÎNANT (an-chê-nan) part. prés. du v. Enchaîner :

> Aussitôt cent chevaux, dans la foule appelés,
> De l'embarras qui croît forment les défilés,
> Et partout des passants *enchaînant* les brigades,
> Au milieu de la paix font voir les barricades.
>
> BOILEAU.

ENCHAÎNÉ, ÉE (an-chè-né) part. passé du v. Enchaîner. Lié avec une chaîne ou un autre lien : *Un prisonnier* ENCHAÎNÉ. *Des lions* ENCHAÎNÉS. ‖ Retenu avec d'autres par une même chaîne : *Les galériens sont* ENCHAÎNÉS *deux à deux.* ‖ Lié à un autre par un lien quelconque : *Les beaux arbres à verdure fraîche et riante étaient* ENCHAÎNÉS *l'un à l'autre par des guirlandes de convolvulus et de lianes.* (Rog. de Beauv.)

— Par ext. Retenu, empêché dans ses mouvements : *Des vents* ENCHAÎNÉS. *Un fleuve* ENCHAÎNÉ *par les glaces. Une machine* ENCHAÎNÉE *par le défaut de combustibles.* ‖ *Sur une mer immobile, le navire, comme* ENCHAÎNÉ, *cherche inutilement dans les airs un souffle qui l'ébranle.* (Marmont.)

> Ces vents, depuis trois mois *enchaînés* sur nos têtes,
> D'Ilion trop longtemps nous fermaient le chemin.
>
> RACINE.

— Fig. Lié irrévocablement; rivé, condamné perpétuellement : *Un mari et sa femme sont* ENCHAÎNÉS *l'un à l'autre. Nous ne sommes pas* ENCHAÎNÉS, *nous pouvons rompre là.* ‖ Intimement uni comme cause ou comme effet; formant avec d'autres objets une suite non interrompue : *Les événements sont* ENCHAÎNÉS *les uns aux autres par une fatalité invincible.* (Volt.)

> Les malheurs sont souvent l'un à l'autre *enchaînés.*
>
> RACINE.

> De labeur en labeur, l'heure à l'heure *enchaînée*
> Vous porte sans secousse au bout de la journée.
>
> LAMARTINE.

‖ Lié par des transitions : *Un récit bien* ENCHAÎNÉ. *Une argumentation habilement* ENCHAÎNÉE. ‖ Contraint, empêché par quelque lien moral : *Je suis* ENCHAÎNÉ *par le respect. Nous sommes* ENCHAÎNÉS *par le devoir. L'homme naît, vit et meurt dans l'esclavage; pendant sa vie, il est* ENCHAÎNÉ *par nos institutions.* (J.-J. Rouss.)

> Le peuple est *enchaîné* par un pieux respect.
>
> PARSEVAL-GRANDMAISON.

> Le roi, jusqu'à ce jour, ignore qui je suis;
> Celui par qui le ciel règle ma destinée
> Sur ce secret encor tient ma langue *enchaînée.*
>
> RACINE.

‖ Subjugué, soumis à une autorité étrangère ou tyrannique : *Le ciel le plus serein est odieux si l'on est* ENCHAÎNÉ *sur la terre.* (Chateaub.) ‖ Privé de liberté : *La presse se plaint d'être* ENCHAÎNÉE. *Les despotes sont pour quelque chose dans les penseurs : parole* ENCHAÎNÉE, *c'est parole terrible.* (V. Hugo.) ‖ Arrêté, suspendu, interrompu : *La marche de la civilisation est* ENCHAÎNÉE *par la guerre. Barnave attaque la tyrannie révolutionnaire dans les lois portées contre les prêtres réfractaires, et, si ses triomphes n'ont plus le même retentissement sur la place publique, ils contribuent à donner à la révolution un point d'arrêt; le torrent semble* ENCHAÎNÉ. (De Salvandy.)

— Anc. métriq. *Rimes enchaînées*, Suite de vers dont chacun commençait par la syllabe ou les syllabes qui terminaient le vers précédent. ‖ On disait aussi RIMES ANNEXÉES, CONCATÉNÉES, FRATERNISÉES ou FRATRISÉES.

ENCHAÎNEMENT s. m. (an-chê-ne-man — rad. *enchaîner*). Action d'attacher avec une chaîne : *L'*ENCHAÎNEMENT *des galériens.*

— Fig. Agencement, combinaison de choses formant un tout ou une suite; liaison, connexion d'objets qui sont entre eux dans des rapports mutuels : *Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel* ENCHAÎNEMENT *l'une avec l'autre, que je crois impossible l'une sans l'autre et sans le tout.* (Pasc.) *Certaines lectures engageantes amusent le cœur par un* ENCHAÎNEMENT *de passions élégamment exprimées.* (Fén.) *L'univers n'est un* ENCHAÎNEMENT *d'effets que parce qu'il est un* ENCHAÎNEMENT *de causes.* (Lamenn.) *La science est l'*ENCHAÎNEMENT *des faits, et tout commencement est en dehors de l'*ENCHAÎNEMENT. (E. Scherer.) *Il n'y a pas plus d'*ENCHAÎNEMENT *logique absolu dans le cœur humain qu'il n'y a de figure géométrique parfaite dans la mécanique céleste.* (V. Hugo.) *Il ne nous est pas donné de connaître jusqu'où peut remonter l'*ENCHAÎNEMENT *des causes.* (Mme Guizot.)

> Par quels secrets ressorts, par quel *enchaînement*
> Le ciel a-t-il conduit ce grand événement?
>
> RACINE.

> Les crimes ont entre eux un triste *enchaînement :*
> Des moindres aux plus grands on parvient aisément.
>
> LA CHAUSSÉE.

‖ Connexion de propositions qui se déduisent les unes des autres : *L'*ENCHAÎNEMENT *des preuves. On peut regarder l'*ENCHAÎNEMENT *de plusieurs vérités mathématiques comme des traductions plus ou moins compliquées de la même proposition.* (D'Alemb.) *Aucune vérité n'est vraie d'une manière absolue, mais seulement dans son* ENCHAÎNEMENT *avec les autres.* (E. Scherer.)

ENCHAÎNER v. a. ou tr. (an-chê-né — de *en*, et de *chaîne*). Attacher avec une chaîne : ENCHAÎNER *un galérien.* ENCHAÎNER *un dogue.* ‖ Attacher avec un lien quelconque :

> Il se laisse *enchaîner* de guirlandes de fleurs.
>
> DE SAINTANGE.

— Par ext. Arrêter, empêcher le mouvement de : ENCHAÎNER *les vents.* ENCHAÎNER *les flots.*

> L'hiver, qui si longtemps avait blanchi nos plaines,
> N'*enchaîne* plus le cours des paisibles ruisseaux.
>
> J.-B. ROUSSEAU.

> Mon sang refroidi coule à peine,
> Semblable à cette onde qu'*enchaîne*
> Le souffle glacé des autans.
>
> LAMARTINE.

— Priver de la libre disposition de son temps, assujettir à une occupation ou à un séjour dans un lieu donné : *La maladie qui m'*ENCHAÎNE. *Rien ne nous* ENCHAÎNE *comme les affaires.*

— Fig. Lier d'une façon indissoluble : ENCHAÎNER *une femme à sa propre destinée.* ‖ Asservir, priver de la liberté; réduire à l'inaction : *Les tyrans* ENCHAÎNENT *les peuples pour les dompter. Plus on a d'expérience, plus on se détrompe de cette idée que le peuple est une hydre redoutable qu'il faut* ENCHAÎNER. (Hume.) *On n'*ENCHAÎNE *pas les bras de vingt millions d'hommes en* ENCHAÎNANT *leur pensée.* (La Harpe.) *Les lois doivent* ENCHAÎNER *les hommes, mais les* ENCHAÎNER *pour leur bonheur.* (Turgot.) *L'intolérance est un lierre qui s'attache aux religions et aux Etats, qui les* ENCHAÎNE *et les dévore.* (Turgot.) *Le devoir nous oblige sans nous* ENCHAÎNER. (V. Cousin.) *Les méchants aiment beaucoup les principes et les règles qui* ENCHAÎNENT *les autres.* (Latena.) *La misère est une servitude qui* ENCHAÎNE *l'âme aussi bien que le corps.* (Mich. Chev.) *Pour opprimer efficacement le peuple, il faut l'*ENCHAÎNER *à la fois dans son corps, dans sa volonté, dans sa raison.* (Proudh.) *Le peuple est toujours le monstre que l'on combat, que l'on muselle et qu'on* ENCHAÎNE. (Proudh.)

> L'homme en ses passions, toujours errant sans guide,
> A besoin qu'on lui mette et le frein et la bride :
> Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner,
> Et pour le rendre libre il le faut *enchaîner.*
>
> BOILEAU.

‖ Empêcher l'usage, l'emploi ou l'explosion de : ENCHAÎNER *les volontés.* ENCHAÎNER *les langues.* ENCHAÎNER *la valeur des soldats.* ENCHAÎNER *les consciences.* ENCHAÎNER *la colère de quelqu'un.*

> Maudit soit le premier dont la verve insensée
> Voulut avec la rime *enchaîner* la raison.
>
> BOILEAU.

> Tant qu'il vit, accablé sous le corps qui l'*enchaîne*,
> L'homme vers le vrai bien languissamment se traîne.
>
> LAMARTINE.

‖ Captiver, attacher : ENCHAÎNER *les cœurs.* ENCHAÎNER *l'attention.* ENCHAÎNER *l'auditoire à ses lèvres. La bonté* ENCHAÎNE *tous les cœurs.* (Helvét.) *La bienfaisance est le plus sûr moyen d'*ENCHAÎNER *les cœurs.* (Giraud.)

> . . . . . . Une âme généreuse
> *Enchaîne* tous les cœurs par le nœud des bienfaits.
>
> LEBRUN.

‖ Retenir dans le même lieu, par l'effet de quelque attrait : *La curiosité nous* ENCHAÎNAIT *à cette place.*

> La fraîcheur de leur lit, l'ombre qui les couronne,
> M'*enchaîne* tout le jour sur le bord des ruisseaux.
>
> LAMARTINE.

‖ Coordonner, disposer dans un ordre logique; allier, concilier : *La grammaire lie les idées l'une à l'autre, comme le calcul* ENCHAÎNE *les chiffres.* (Mme de Staël.) *Parler, c'est* ENCHAÎNER *des mots et des idées.* (Lacordaire.) *Le savant observe les faits et les décrit; le philosophe les explique et les* ENCHAÎNE. (Azaïs.)

— Poétiq. Rendre fixe ce qui est naturellement instable : ENCHAÎNER *la fortune.* ENCHAÎNER *les destins.*

> Nous *avons*, par nos soins et par nos artifices,
> Du sort, autant qu'on peut, *enchaîné* les caprices.
>
> LAFOSSE.

— *Enchaîner quelqu'un, quelque chose à son char*, Se le soumettre complétement, le subjuguer, par allusion aux anciens triomphateurs qui attachaient à leur char les princes et les généraux qu'ils avaient vaincus : *Elle immole tous les amants qu'elle* ENCHAÎNE À SON CHAR. *Le génie est le seul roi qu'on n'*ENCHAÎNE *pas* À UN CHAR *de triomphe.* (Chateaub.) ‖ *Enchaîner la victoire à son char*, Etre constamment vainqueur : *Napoléon semblait avoir* ENCHAÎNÉ LA VICTOIRE À SON CHAR.

S'enchaîner v. pr. Etre enchaîné, lié, coordonné, dépendre l'un de l'autre : *Tout* S'ENCHAÎNE *en ce monde, les vices, les vertus, les vérités et les événements. L'art de voir est l'art d'apercevoir les rapports, et tout* S'ENCHAÎNE *aux yeux du génie.* (Bonnet.) *Les effets et les causes* S'ENCHAÎNENT. (Ballanche.) *Les événements se suivent*, S'ENCHAÎNENT *et se déduisent dans l'histoire avec une logique qui effraye.* (V. Hugo.) *Les habitudes font que les besoins s'appellent et* S'ENCHAÎNENT *sans secousse.* (Alibert.) *Toutes les améliorations* S'ENCHAÎNENT : *l'une amène l'autre.* (E. de Gir.)

> Les mots harmonieux *s'enchaînent* sous mes doigts.
>
> LAMARTINE.

> Ici-bas la douleur à la douleur *s'enchaîne.*
>
> LAMARTINE.

— Se condamner soi-même à la contrainte, à l'inaction ou à l'asservissement : *On m'offre une place, mais je ne veux pas* M'ENCHAÎNER. *Un peuple* S'ENCHAÎNE *lorsqu'il implore l'appui d'un gouvernement.*

— *S'enchaîner au char de quelqu'un*, Se livrer à sa merci, consentir à ne plus dépendre que de lui :

> Voilà donc le triomphe où j'étais amenée!
> Moi-même *à votre char je me suis enchaînée.*
>
> RACINE.

— **Antonymes. Déchaîner, désenchaîner, rompre les fers, briser les liens.**

ENCHAÎNEUR s. m. (an-chê-neur — rad. *enchaîner*). Min. Ouvrier spécialement chargé d'accrocher les bennes aux câbles d'extraction, de les décrocher et de les diriger à l'aide de longs crochets, au commencement de l'ascension. ‖ On dit aussi ACCROCHEUR.

ENCHAÎNURE s. f. (an-chê-nu-re — rad. *enchaîner*). Enchaînement, suite naturelle et coordonnée : *Il y a une* ENCHAÎNURE *éternelle des causes avec leurs effets.* (D'Ablanc.) ‖ Vieux mot.

— Techn. Entrelacement d'anneaux, de cordons ou d'autres objets semblables, les uns dans les autres.

ENCHALAGE s. m. (an-cha-la-je — rad. *enchaler*). Techn. Action d'empiler le bois dans une saline.

ENCHALÉ, ÉE (an-cha-lé) part. passé du v. Enchaler : *Du bois* ENCHALÉ.

ENCHALER v. a. ou tr. (an-cha-lé). Techn. Empiler, en parlant du bois destiné aux usages d'une saline.

S'enchaler v. pr. Etre enchalé.

ENCHALEUR s. m. (an-cha-leur — rad. *enchaler*). Techn. Ouvrier qui empile les bois dans une saline.

ENCHAMBIE s. m. (an-chan-bî). Mus. Sorte de mandoline africaine, qui a cinq cordes de fibres de palmier : *Le son de l'*ENCHAMBIE *est doux et faible.* (Dézobry.)

ENCHANT s. m. (an-chan). Ancienne forme du mot ENCHANTEMENT.

ENCHANTANT (an-chan-tan) part. prés. du v. Enchanter :

> Par les pleurs de ma lyre *enchantant* leur courroux,
> J'ai fait bondir d'amour et courir sur ma trace
> Le tigre et la panthère et les grands lions roux.
>
> TH. DE BANVILLE.

ENCHANTATION s. f. (an-chan-ta-sion — rad. *enchanter*). Ancienne forme du mot ENCHANTEMENT.

ENCHANTÉ, ÉE (an-chan-té) part. passé du v. Enchanter. Ensorcelé, charmé par des sortiléges : *Un cercle* ENCHANTÉ. *Une bague* ENCHANTÉE. *Des herbes* ENCHANTÉES. *Des armes* ENCHANTÉES. ‖ Produit, créé par des enchantements, par des procédés magiques : *Les jardins* ENCHANTÉS *d'Armide. Un palais* ENCHANTÉ. *Cupidon fit transporter Psyché dans des lieux* ENCHANTÉS.

— Fig. Merveilleusement beau et agréable : *Un séjour* ENCHANTÉ. *Des lieux* ENCHANTÉS. *Tout se trouve dans les rêveries* ENCHANTÉES *où nous plonge le bruit de la cloche natale.* (Chateaub.)

> Epuisons tout! Usons du printemps *enchanté*
> Jusqu'au dernier zéphyre.
>
> V. HUGO.

‖ Merveilleux et imaginaire : *L'imagination substitue au monde réel un monde* ENCHANTÉ. (Alibert.)

— Particulièrem. Ravi, heureux, très-content : *Je suis* ENCHANTÉ *de vous voir. Je suis* ENCHANTÉ *de ce jeune homme. Le premier consul et M. Fox furent* ENCHANTÉS *l'un de l'autre.* (Thiers.) *Il y a bien des moments dans la vie où l'on serait* ENCHANTÉ *d'être mort.* (A. Karr.)

> Un médecin doué d'une douce faconde
> Va partout au hasard promettant la santé;
> On sait qu'il trompe tout le monde,
> Tout le monde en est *enchanté.*
>
> FR. DE NEUFCHATEAU.

‖ Se dit souvent par exagération, par ironie ou par politesse : *Je suis* ENCHANTÉ *de vous rencontrer. Il gagnera son procès contre vous. — J'en suis* ENCHANTÉ, *mais je ne le crois pas.*

— Ellipt. et fam. *Enchanté*, Je suis enchanté : ENCHANTÉ *de vous voir en bonne santé.* ENCHANTÉE *d'être en pays de connaissance, dit la comtesse.* (Balz.)

— Liturg. *Pain enchanté*, Pain bénit. En ce sens, le mot vient de *chanteau*, morceau de pain bénit, lequel vient de l'islandais *kant*, morceau, bout, extrémité. Au temps de la primitive Eglise, on communiait avec un petit morceau de pain, un *chanteau de pain*, du pain sous forme de *chanteau*, du pain *en chanteau*, et, si l'on change *eau* en *el*, du pain *en chantel;* par une substitution très-ordinaire, *en chantel* est devenu *enchanté.* ‖ Par corruption, on dit *pain à chanter*, mot dont les lexicographes n'essayent même pas de donner l'étymologie. Cette forme est pourtant la seule qu'ait consacrée l'Académie.

ENCHANTELAGE s. m. (an-chan-te-la-je — rad. *enchanteler*). Techn. Action d'enchanteler, de mettre en chantier : *L'*ENCHANTELAGE *des bois.* ‖ Action d'isoler de terre sur des pièces de bois : *L'*ENCHANTELAGE *d'un tonneau.*

ENCHANTELÉ, ÉE (an-chan-te-lé) part. passé du v. Enchanteler : *Bois* ENCHANTELÉ. *Tonneau* ENCHANTELÉ.

ENCHANTELER v. a. ou tr. (an-chan-te-lé — de *en*, et de *chantier*. Double la consonne *l*

lorsque la terminaison commence par une syllabe muette : *Il enchantelle, nous enchantellerons*). Techn. Mettre en chantier, apporter dans le chantier : ENCHANTELER *des bois.* ‖ Isoler de terre sur des pièces de bois : ENCHANTELER *des barriques de vin.*

S'enchanteler v. pr. Etre enchantelé : *Ces bois vont* S'ENCHANTELER *dès demain.*

ENCHANTEMENT s. m. (an-chan-te-man — rad. *enchanter*). Action d'enchanter, d'ensorceler, de jeter un charme sur quelqu'un ou quelque chose; état d'une personne ou d'une chose enchantée : *L'*ENCHANTEMENT *des serpents passa pour une chose constante.* (Volt.) *L'Arioste emprunta à la romancerie française les* ENCHANTEMENTS *et les prophéties de Merlin.* (M.-J. Chénier.)

Dans le sein de la mort ses noirs *enchantements*
Vont troubler le repos des ombres.
J.-B. ROUSSEAU.

— Par anal. Chose merveilleusement belle, d'une beauté très-surprenante et qu'on dirait produite par des sortiléges : *Cette fête fut un véritable* ENCHANTEMENT. *Nous allions d'*ENCHANTEMENT *en* ENCHANTEMENT. *Malgré tous ces* ENCHANTEMENTS *de la terre enrichie par l'art humain, l'instinct de la vie immortelle proteste.* (E. Quinet.)

— Fig. Sorte d'ivresse du cœur ou des sens, produite par une sensation vive et attrayante : *Les vrais, les terribles* ENCHANTEMENTS *sont ceux que crée ou que subit la passion.* (St-Marc Gir.) *D'où vient que l'*ENCHANTEMENT *produit par des sons amène une larme?* (St-Beuve.) *L'art est pour beaucoup dans l'*ENCHANTEMENT *des fêtes et des représentations religieuses.* (Vacherot.) *Ce sont les* ENCHANTEMENTS *de l'esprit, et non les bonnes intentions, qui produisent les beaux ouvrages.* (J. Joubert.) ‖ Vive satisfaction, joie exaltée; plaisir causé par l'admiration : *Il est d'un* ENCHANTEMENT *inexprimable. Il ne revient pas de son* ENCHANTEMENT. *L'étude des fleurs est pleine d'*ENCHANTEMENTS. (A. Martin.)

— *Par enchantement, Comme par enchantement*, D'une façon rapide et surprenante : *Cette maison s'est élevée* PAR ENCHANTEMENT. *Ces fleurs ont poussé* COMME PAR ENCHANTEMENT. *L'amour crée,* COMME PAR ENCHANTEMENT, *un long souvenir dont il nous entoure.* (B. Const.)

— **Antonymes.** Désenchantement, désillusion.

— **Syn. Enchantement, charme, conjuration**, etc. V. CHARME.

— **Encycl.** Le mot *enchantement* est synonyme de *charme*, dérivé de *carmen*, vers, poésie, chanson. Une des erreurs du paganisme était de croire qu'il y avait des paroles efficaces, des chansons magiques, par lesquelles on pouvait opérer des choses surnaturelles. Cette pratique était sévèrement interdite aux Juifs. Mais d'où a pu venir cette opinion fausse? Est-ce la religion qui y a donné lieu, comme quelques auteurs voudraient le persuader?

Il est certain que l'on peut enchanter les serpents. Dans les Indes, il y a des hommes qui les prennent au son du flageolet, les apprivoisent, leur apprennent à se mouvoir en cadence. En Egypte, plusieurs les saisissent avec intrépidité, les manient sans danger et les mangent. On prétend qu'autrefois ce secret était affecté à certaines familles d'Egyptiens, que l'on nommait *psylles*. V. ce mot.

Le roi David compare le pécheur endurci à l'aspic qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'*enchanteur*. Le Seigneur menace les Juifs de leur envoyer des serpents sur lesquels l'*enchanteur* n'aura aucun pouvoir. Il y a aussi plusieurs espèces d'oiseaux et d'autres animaux que l'on peut attirer, endormir ou apprivoiser par des sifflements et par des inflexions de la voix.

Quoique ces secrets soient très-naturels, ils ont dû paraître merveilleux aux ignorants. Le Beau raconte, dans ses *Voyages*, qu'ayant pris des oiseaux à la pipée il fut regardé par les sauvages comme un *enchanteur*. Dans ces moments d'admiration, il n'a pas été difficile à des hommes rusés d'en imposer aux simples, de leur persuader que par des chants et des paroles magiques on pouvait guérir les maladies, détourner les orages, rendre la terre fertile, etc., aussi aisément que l'on rendait dociles les serpents et les autres animaux. Il n'en a donc pas fallu davantage pour établir l'opinion du pouvoir surnaturel des *enchantements*.

Dans le livre de l'*Exode*, les pratiques des magiciens de Pharaon sont nommées, par la Vulgate, des *enchantements;* mais il n'est pas aisé de savoir si le mot hébreu peut signifier des chants ou des paroles; il désigne plutôt des caractères graphiques.

Il ne faut pas oublier que toutes les superstitions étaient une conséquence naturelle du polythéisme et de l'idolâtrie, et que les philosophes païens en ont été infatués aussi bien que le peuple.

A l'époque de la prédication de l'Evangile, la magie et les prestiges de toute espèce étaient communs parmi les païens et les Juifs; les basilidiens et d'autres hérétiques en faisaient profession : il n'était donc pas aisé de désabuser les peuples. Constantin, devenu chrétien, ne défendit d'abord que la magie noire et malfaisante, les *enchantements* employés pour nuire à quelqu'un; il n'établit aucune peine contre les pratiques destinées à produire du bien; mais les Pères de l'Eglise s'élevèrent fortement contre toute espèce de magie, de sortiléges, etc. Ils professèrent que non-seulement ces pratiques étaient absurdes, mais que, si elles produisaient quelque effet, ce ne pouvait être que par l'intervention du démon; qu'y avoir recours ou y mettre sa confiance c'était un acte d'idolâtrie, une espèce d'apostasie du christianisme. Ils recommandèrent aux fidèles de ne point employer d'autres moyens pour obtenir les bienfaits de Dieu que la prière, le signe de la croix, les bénédictions de l'Eglise. Plusieurs conciles confirmèrent, par leurs décrets, les leçons des Pères, et prononcèrent l'excommunication contre tous ceux qui useraient de pratiques superstitieuses.

Quelques auteurs disent que ces leçons sont justement ce qui a donné plus d'importance à ces pratiques; que l'on en aurait désabusé plus efficacement les peuples si l'on n'y avait attaché que du mépris, si l'on avait eu recours à l'étude de l'histoire naturelle et de la physique.

Lorsqu'un charme ou *enchantement* a pour objet de causer du mal à quelqu'un, on le nomme *maléfice* (v. ce mot).

ENCHANTER v. a. ou tr. (an-chan-té — lat. *incantare;* de *in*, dans, et de *cantare*, chanter). Ensorceler, charmer par des sortiléges : ENCHANTER *des hommes, des animaux. Les sorciers ont cessé de nous* ENCHANTER *depuis que nous ne croyons plus aux enchantements.*

— Fig. Séduire, faire tomber dans une sorte d'ivresse qui aveugle la raison : *Cette femme vous* A ENCHANTÉ, *ensorcelé.* ‖ Entraîner, maîtriser : *Il s'est laissé* ENCHANTER *par l'éclat des richesses. Les paroles flatteuses* ENCHANTAIENT *son cœur.* (Fén.) ‖ Ravir, jeter dans une admiration enthousiaste : *La figure du monde nous saisit et nous* ENCHANTE. (Mass.) *Tout ce qui nous* ENCHANTE *s'évanouit avec nous.* (Fléch.) *Mirabeau m'*ENCHANTA *de récits d'amour, de souhaits de retraite dont il bigarrait des discussions arides.* (Chateaub.)

Là, pour nous *enchanter* tout est mis en usage,
Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.
BOILEAU.

‖ Rendre enchanté, merveilleux, ravissant :

Tout *enchante* à mes yeux ce site romanesque.
CHÊNEDOLLÉ.

‖ Peu usité, quoique parfaitement logique.

— Absol. : *La familiarité plaît, même sans bonté; avec la bonté, elle* ENCHANTE. (J. Joubert.) *Les beaux ouvrages n'enivrent pas, mais ils* ENCHANTENT. (J. Joubert.)

S'enchanter v. pr. Etre enchanté, ravi : *Il* S'ENCHANTE *de peu de chose.*

— Réciproq. Se causer l'un à l'autre du ravissement : *Ils* S'ENCHANTÈRENT *dès qu'ils se virent.*

— **Syn. Enchanter, charmer, ravir.** V. CHARMER.

— **Antonymes.** Désenchanter, désillusionner.

ENCHANTERIE s. f. (an-chan-te-rî — rad. *enchanter*). Moyen employé pour produire des enchantements : *Toutes ces* ENCHANTERIES *sont aujourd'hui ridicules.*

ENCHANTEUR, ERESSE s. (an-chan-teur, e-rè-se — rad. *enchanter*). Personne qui fait des enchantements, qui se livre à des opérations magiques : *L'*ENCHANTEUR *Merlin. Une* ENCHANTERESSE *lui avait jeté un charme.*

Tout l'univers est plein de maudits *enchanteurs*.
LA FONTAINE.

— Par anal. Personne qui produit des choses merveilleuses, surprenantes : *Mlle Scudéry étant à Versailles : « Ce palais, lui dit-on, est vraiment un palais enchanté. — Oui, répondit-elle, mais il faut que l'*ENCHANTEUR *y soit. »* (Sallentin.)

— Fig. Personne ou chose personnifiée qui cherche à séduire pour tromper : *Défiez-vous de lui, c'est un* ENCHANTEUR. (Acad.)

. . . Crains l'opinion, c'est une *enchanteresse.*
C. DELAVIGNE.

‖ Personne ou chose personnifiée qui séduit, qui inspire une admiration exaltée, une sorte d'ivresse : *Cette femme est une* ENCHANTERESSE. *La Fable est une* ENCHANTERESSE *qui nous entoure de prestiges.* (Bailly.)

— Adj. Ravissant, d'une beauté ou d'un agrément merveilleux : *Un séjour* ENCHANTEUR. *Une femme* ENCHANTERESSE. *Une voix* ENCHANTERESSE. *Rien n'est plus rare, mais rien n'est plus* ENCHANTEUR *qu'une belle nuit d'été à Saint-Pétersbourg.* (J. de Maistre.) *La Jérusalem est un poëme* ENCHANTEUR. (Chateaub.) ‖ Séduisant, qui gagne le cœur : *Un sourire* ENCHANTEUR.

— **Epithètes.** Doux, tendre, aimable, charmant, agréable, gracieux, séduisant, habile, adroit, ingénieux, mystérieux, magique, étonnant, merveilleux, prodigieux, invincible, irrésistible, surprenant, incomparable, perfide, dangereux, fatal, affreux, puissant, redoutable, cruel.

— **Encycl.** C'est le penchant presque invincible de l'homme pour le surnaturel qui a donnée naissance aux *enchanteurs*. On en trouve chez tous les peuples qui ont eu une littérature pour fixer leurs traditions. Les noms de Circé, de Médée, ne sont ignorés de personne, et la *Luciade* ainsi que l'*Ane d'or* nous apprennent combien les conteurs milésiens faisaient fréquemment intervenir les *enchanteurs* dans leurs vers. Mais c'est surtout dans les romans de la Table ronde que les *enchanteurs* jouent un rôle prépondérant. L'antiquité avait son île de Leucé, dont la forêt enchantée s'était animée pour combattre et repousser les Amazones; la Scandinavie vantait sa forêt aux arbres de fer; mais, à l'époque des chansons de geste et des romans d'aventure, toutes les forêts sont enchantées et peuplées de monstres aux milles formes que le courage n'aurait su vaincre à lui seul, et dont on ne pouvait triompher qu'à l'aide de talismans. C'est alors qu'on voit naître ces *enchanteurs* dont la poésie a célébré les exploits et popularisé le nom. A leur tête est Merlin, si célèbre par ses aventures et par son amour pour Viviane. Morgane, Mélusine, Urgande, Mélye, Armide viennent ensuite, éveillant mille souvenirs, évoquant mille fantômes terribles ou gracieux. Ce ne sont pas seulement les poëtes primitifs, mais aussi ceux d'une époque plus avancée, comme l'Arioste et le Tasse, qui font une large part dans leur œuvre à ces croyances populaires si chères à l'imagination du lecteur, et qui étaient alors une véritable source d'intérêt.

Il y a des enchantements de tous les genres; point de guerrier qui n'ait à triompher de semblables difficultés, et, parmi celles qu'il doit vaincre, il s'en trouve parfois d'originales. Ainsi, par exemple, dans le *Chevalier à l'épée*, Gauvain, après avoir vaincu des monstres de tout genre pour pénétrer dans un château enchanté, doit partager la couche de la fille du roi et la respecter, sous peine de voir une épée enchantée suspendue au plafond venir le percer pour punir sa témérité. Vingt chevaliers ont déjà péri frappés par cette impitoyable gardienne; seul, Gauvain sort vainqueur de la lutte. D'autres fois ce sont des vallons où ne peuvent entrer que les vrais amants, des manteaux qui ne vont qu'aux épouses fidèles; ce sont des *enchanteurs* trahis dans leurs amours qui ont joué ces vilains tours aux amants. Dans l'article que nous consacrerons à chacun des *enchanteurs* les plus célèbres, nous donnerons de plus amples renseignements sur leur vie et sur les exploits que leur attribuent les poëtes.

Parmi les *enchanteurs* qui ont été moins souvent célébrés par les poëtes, et dont les exploits merveilleux méritent pourtant d'être connus, il faut citer Lexilis, qui florissait à Tunis, où il a accompli maints enchantements étranges. L'emprisonnait-on pour quelque méfait, quoique les portes fussent bien fermées et les fenêtres garnies de doubles grilles, on était assuré, en visitant son cachot une heure après, de ne plus trouver personne. Un jour, on le garrotta de mille manières, on prit toutes sortes de précautions; ce fut en vain: il fallut aller annoncer au roi qu'il s'était de nouveau échappé. Pendant qu'on le cherchait de toutes parts, il entrait dans le palais suivi d'une vingtaine de belles filles qui portaient des mets choisis pour le prince. Celui-ci les goûta, les trouva fort bons, mais n'en renouvela pas moins l'ordre d'arrêter l'*enchanteur*. Les gardes, voulant s'emparer de lui, ne trouvèrent à sa place qu'un chien mort et puant, dans le ventre duquel ils avaient tous la main. Chacun se mit à rire; puis on se porta à la maison de l'*enchanteur*, qu'on aperçut à sa fenêtre, regardant venir son monde en riant. Aussitôt que les soldats le virent, ils coururent à sa porte, qui se ferma incontinent. Le capitaine des gardes lui commanda de par le roi de se rendre, le menaçant d'enfoncer la porte s'il refusait d'obéir. « Et si je me rends, que ferez-vous de moi? — Nous vous conduirons courtoisement au prince. — Je vous remercie de votre courtoisie; mais par où irons-nous vers le prince? — Par cette rue, » reprit le capitaine en la montrant du doigt; et, en parlant ainsi, il aperçut un grand fleuve, qui venait à lui en grossissant ses eaux et remplissait la rue qu'il venait de désigner, tellement qu'en un instant lui et ses hommes en eurent jusqu'à la gorge. « Retournez seuls au palais, leur cria l'*enchanteur* en riant; pour moi, je ne me soucie pas de barbotter. » Le roi de Tunis, furieux d'être toujours battu par cet *enchanteur*, jura d'avoir le dernier mot. Il s'arma lui-même pour aller s'assurer de sa personne, et le trouva qui se promenait paisiblement dans la campagne. Les soldats l'entourèrent aussitôt pour le saisir; mais Lexilis fit un geste, et chaque soldat se trouva la tête engagée entre deux piquets avec deux grandes cornes de cerf qui l'empêchaient de bouger. Ils restèrent plusieurs heures dans cette position, tandis que deux enfants leur donnaient des coups de houssine sur les cornes. Le prince ne se sentait plus de colère. Tout à coup il aperçut à terre un morceau de parchemin : c'était le grimoire de l'*enchanteur*. Il le ramassa sans être vu, prononça les paroles magiques, et aussitôt ses soldats furent délivrés et s'emparèrent de Lexilis, qui fut conduit sur un échafaud pour y être rompu vif. Mais là l'*enchanteur* joua un dernier tour de sa façon: comme le bourreau lui assenait un coup de barre de fer, le coup tomba sur un tonneau plein de vin, qui se répandit sur la place; l'*enchanteur* mit à profit la surprise que causa cet incident pour s'esquiver, et disparut de Tunis pour n'y plus revenir.

Un autre *enchanteur*, à Magdebourg, exécuta d'aussi surprenantes facéties que Lexilis. Un jour, il montait sur une place publique un petit cheval à qui il faisait exécuter des tours tout à fait extraordinaires. Tout à coup il s'écria qu'il gagnait trop peu d'argent avec les hommes, et qu'il allait monter au ciel. Aussitôt il jette en l'air son fouet, qui commence à s'enlever. Le petit cheval, ayant saisi avec sa mâchoire l'extrémité du fouet, s'enleva pareillement. L'*enchanteur*, comme s'il eût voulu retenir son bidet, le prit par la queue et fut emporté de même. La femme de cet habile magicien empoigna à son tour les jambes de son mari qu'elle suivit; enfin la servante s'accrocha aux pieds de sa maîtresse, le valet aux jupons de la servante; et bientôt le fouet, le petit cheval, l'*enchanteur*, sa femme, la cuisinière et le laquais s'élevèrent si haut qu'on les perdit de vue. Comme les assistants restaient ébaubis et le nez en l'air, survint un homme qui leur dit : « Rassurez-vous, votre *enchanteur* n'est pas perdu; je viens de le voir à l'autre bout de la ville qui descendait à son auberge avec tout son monde. »

Les Scandinaves ont aussi leurs *enchanteurs*, et il serait impardonnable d'oublier, dans un article du genre de celui-ci, le célèbre Skrymner, dont les chapitres XXIII, XXIV, XXV et XXVI des livres sacrés de l'Edda racontent ce qui suit :

Le dieu Thor, voulant voir des pays étrangers, se mit un jour en route avec Raska, Tiatif et Loki. Le soir, après une longue journée de marche, il aperçut une vaste maison informe et abandonnée, où il chercha un refuge pour la nuit. Le lendemain, à son réveil, il aperçut, à travers les nuages qui couvraient la sommité des collines, une grosse tête ébouriffée; puis, au milieu de cette grosse tête, deux yeux qui le fixaient. Il se crut d'abord le jouet d'un rêve; mais, les nuages s'étant dissipés, il vit qu'il avait devant lui un géant d'une taille telle, que ceux auxquels il donnait d'ordinaire la chasse ne lui auraient pas été au mollet. Thor alla droit à sa rencontre, et d'une voix pleine d'arrogance : « Que fais-tu là? Qui es-tu? Quel est ton nom? — Je me nomme Skrymner, répondit l'autre; quant à toi, tu es le dieu Thor, je t'ai bien reconnu. N'aurais-tu pas vu mon gant que j'ai perdu hier? — Je n'ai rien trouvé de pareil, répondit Thor, toujours de mauvaise humeur. — Et tu voyages ainsi seul? — J'ai trois compagnons qui reposent dans cette maison, où nous avons gîté cette nuit. » Et du doigt il montra la maison, à laquelle cinq corridors qui la terminaient donnaient une apparence singulière. Skrymner fit un mouvement de surprise et de joie. « Tiens! mon gant, s'écria-t-il; voici mon gant! » Et ramassant cette prétendue maison aux cinq corridors, il l'enleva comme une plume, non sans l'avoir secouée doucement pour la débarrasser de ce qu'elle pouvait contenir. Les trois compagnons de Thor roulèrent alors sur le sol, un peu effrayés de l'ascension subite, puis de la culbute qu'ils venaient de faire, et passablement étonnés d'apprendre qu'ils avaient passé la nuit dans un gant. Néanmoins, ils poursuivirent leur route. Au bout de quelques heures de marche, ils entendirent le roulement du tonnerre. Irrité que quelqu'un se permît de tonner sans sa permission, Thor, le dieu du tonnerre, s'élança en avant. Guidé par le bruit, il arriva dans un défilé rocheux où il trouva Skrymner étendu et ronflant d'une façon formidable. C'est ce ronflement qui avait fait croire au bruit du tonnerre. Thor, saisissant alors son terrible marteau, redoutable également aux hommes et aux dieux, le lança sur la tête du géant endormi, qui, sans autrement se déranger, passa la main sur son front, comme si une feuille tombée des arbres l'eût chatouillé en le frôlant. Thor se rapprocha de lui, et, de nouveau, le frappa sur le front. Cette fois, le dormeur ouvrit un œil, se gratta légèrement du bout de l'ongle l'endroit contusionné, puis se rendormit. Thor tomba dans une colère bleue en voyant son impuissance, et il faut avouer qu'il y avait de quoi. Bien décidé néanmoins à triompher de son adversaire, il se revêtit de sa ceinture de vaillance, qui avait pour don de doubler ses forces, saisit son marteau à deux mains et le lança avec une telle force, qu'il alla s'enfoncer jusqu'au manche dans la figure du géant. Cette fois le géant ouvrit les deux yeux, et, portant la main à sa joue, il se plaignit que les moustiques l'empêchaient de dormir. Voyant alors son impuissant ennemi à ses côtés, il lui demanda avec bonhomie des nouvelles de sa santé, et lui proposa de le conduire, lui et ses compagnons, à la ville d'Utgard, leur promettant bon gîte et bon accueil. Dans cette ville tout offrait des proportions immenses et en rapport avec la taille du géant. Le roi reçut Thor et les siens en riant de leur petite taille, et leur fit offrir des siéges trois fois plus élevés qu'eux. Thor, de plus en plus irrité, défia les géants dans un combat corps à corps. Le roi lui proposa de lutter contre sa nourrice; Thor se promit bien de la jeter par la fenêtre; mais, quoique ce ne fût qu'une pauvre vieille édentée, à grand'peine parvint-il à la soulever de terre. Lui-même, affaibli par l'effort, tomba sur un genou. Quand il voulut quitter cette ville, où il n'avait éprouvé que des humiliations, Skrymner le prit à part et lui dit : « Jusqu'à présent, vous ne savez de moi que mon nom; ce n'est point assez : je suis Skrymner l'*enchanteur*. Cela vous expliquera les événements de la journée d'hier. Par trois fois vous avez cru me frapper de votre marteau, il n'atteignait que les rocs impénétrables au pied desquels je faisais semblant de dormir; quant à la nourrice, en la soulevant de terre, vous avez donné là une preuve de force dont je n'aurais pas cru capable le dieu Thor lui-même, car la vieille nourrice n'était autre que la Mort, oui, la Mort elle-même, que j'avais contrainte à venir se mêler à nos jeux. Le reste, prestige, illusions! Je voulais faire voir que la puissance de l'art magique est égale à celle des dieux. Bon voyage, Asa-Thor! » Plus furieux que jamais, Thor voulut se jeter sur lui. L'*enchanteur* venait de s'envoler sous la forme d'un petit oiseau; Thor se retourna vers la ville d'Utgard pour la détruire de fond en comble : elle achevait de s'évanouir en fumée.

Comme on le voit, l'idée primitive de Gulliver se trouve dans les livres sacrés de l'Edda. En même temps que les croyances superstitieuses de toute sorte, la foi aux *enchanteurs* a peu à peu disparu, et aujourd'hui elle est reléguée dans les contes de fées à l'usage des enfants.

ENCHAPÉ, ÉE (an-cha-pé) part. passé du v. Enchaper : *Des vins* ENCHAPÉS. *Un baril* ENCHAPÉ.

ENCHAPELÉ, ÉE (an-cha-pe-lé) part. passé du v. Enchapeler : *Une rosière* ENCHAPELÉE.

ENCHAPELER v. a. ou tr. (an-cha-pe-lé — de *en*, et de *chapel*, pour *chapeau*). Coiffer d'un chapeau de fleurs : ENCHAPELER *une rosière.* ‖ Vieux mot.

ENCHAPER v. a. ou tr. (an-cha-pé — de *en*, et de *chape*, enveloppe extérieure). Comm. Enfermer dans un double tonneau, en parlant des vins ou d'autres marchandises : ENCHAPER *du vin de Chypre.* ENCHAPER *de la poudre.*

ENCHAPERONNÉ, ÉE (an-cha-pe-ro-né) part. passé du v. Enchaperonner. Couvert d'un chaperon : *Un chanoine* ENCHAPERONNÉ. *Une femme* ENCHAPERONNÉE. *Avoir la tête* ENCHAPERONNÉE. *Dans les cérémonies funèbres, le grand maître des cérémonies et les hérauts d'armes seront* ENCHAPERONNÉS. (Acad.)

ENCHAPERONNER v. a. ou tr. (an-cha-pe-ro-né — de *en*, et de *chaperon*). Couvrir d'un chaperon : ENCHAPERONNER *sa tête.* ENCHAPERONNER *un enfant.*

— Faucon. Envelopper d'un chaperon la tête de l'oiseau de proie : ENCHAPERONNER *le faucon.*

S'enchaperonner v. pr. Se couvrir la tête d'un chaperon.

— **Antonyme.** Déchaperonner.

ENCHAPLEURE s. f. (an-cha-plu-re — de *en*, et de *chapel*). Chapeau de fleurs; guirlande. ‖ Vieux mot.

ENCHAPURE s. f. (an-cha-pu-re — de *en*, et de *chape*). Art milit. Morceau de peau qui saisit la chape ou cadre d'une boucle, et la fixe à la courroie.

— **Encycl.** L'*enchapure* est un morceau de buffle qui saisit l'un des côtés d'une boucle d'équipement. Ce côté est ordinairement celui sur lequel s'attache et joue l'ardillon; mais la position de l'*enchapure* est différente s'il s'agit de boucles de bretelles. Il y a quantité d'*enchapures* qui prennent leur nom de l'effet auquel elles appartiennent. Ainsi les banderoles de drapeaux, les boucles de gibernes, de havre-sacs, de porte-baïonnette, de sacs de campagne, les courroies ou bretelles de fusil ont une *enchapure*.

ENCHARACTIQUE adj. (an-ka-ra-kti-ke — rad. *encharaxie*). Chir. Qui a rapport à l'encharaxie.

ENCHARAXIE s. f. (an-ka-ra-ksî — du gr. *en*, dans; *charassô*, je sillonne). Chir. Scarification.

ENCHARBONNÉ, ÉE (an-char-bo-né) part. passé du v. Encharbonner : *Au lieu de son sarreau* ENCHARBONNÉ, *il avait un habillement neuf.* (G. Sand.)

ENCHARBONNER v. a. ou tr. (an-char-bo-né — de *en*, et de *charbonner*). Salir de charbon : ENCHARBONNER *ses vêtements.*

S'encharbonner v. pr. Se salir de charbon : *Tu vas* T'ENCHARBONNER, *mon enfant.*

— Encharbonner à soi : *Il* S'EST ENCHARBONNÉ *le visage.*

ENCHARBOTTÉ, ÉE adj. (an-char-bo-té). Entravé, embrouillé, embarrassé. V. Hugo a écrit par erreur *encharibotté :*

Monsieur, vous avez l'air tout *encharibotté.*
V. HUGO.

‖ Vieux mot bourguignon.

ENCHARGÉ, ÉE (an-char-jé) part. passé du v. Encharger : *J'ai été* ENCHARGÉ *de m'en occuper.*

ENCHARGER v. a. ou tr. (an-char-jé — de *en*, et de *charger*). Pop. Charger, donner charge à : *Je vous* ENCHARGE *d'y penser.*

ENCHARNÉ, ÉE (an-char-né) part. passé du v. Encharner. Muni de charnières : *Un meuble* ENCHARNÉ.

— A signifié Incarné.

ENCHARNER v. a. ou tr. (an-char-né — de *en*, et de *charnière*). Techn. Munir de charnières : ENCHARNER *une boîte, une malle, une armoire.*

ENCHARNIÉ, ÉE (an-char-ni-é) part. passé du v. Encharnier : *Une vigne* ENCHARNIÉE.

ENCHARNIER v. a. ou tr. (an-char-ni-é — de *en*, et de *charnier*, échalas). Agric. Soutenir avec des charniers ou échalas; ne se dit que dans l'Orléanais.

ENCHARTRÉ, ÉE (an-char-tré) part. passé du v. Enchartrer : *Un larron* ENCHARTRÉ.

ENCHARTRER v. a. ou tr. (an-char-tré — de *en*, et de *chartre*). Emprisonner. ‖ Vieux mot.

ENCHÂSSÉ, ÉE (an-châ-sé) part. passé du v. Enchâsser. Mis dans une châsse : *Des reliques richement* ENCHÂSSÉES.

— Par ext. Enfermé et adhérent sur tout son contour : *Une inscription en bronze* ENCHÂSSÉE *dans le marbre. La graine de l'orme est* ENCHÂSSÉE *au milieu d'une foliole ovale.* (B. de St-P.) *Aben-Hamet aperçut le nom de Boabdil* ENCHÂSSÉ *dans des mosaïques : « O mon roi, s'écria-t-il, qu'es-tu devenu? »* (Chateaub.) ‖ Encastré, monté, en parlant d'une pierre précieuse ou d'un autre objet analogue : *Une perle* ENCHÂSSÉE *dans l'or. Une miniature sur émail* ENCHÂSSÉE *dans un riche cadre :*

Triste était son sourire et tristes ses grands yeux,
Et, comme dans l'or pur une perle *enchâssée*,
Une larme étoilait sa paupière abaissée.
O. LACROIX.

‖ Implanté : *Les dents sont de petits os* ENCHÂSSÉS *avec ordre dans les deux mâchoires.* (Fén.)

— Fam. Etroitement enfermé : *Nous étions* ENCHÂSSÉS *dans le coupé de la diligence.*

— Par anal. Intercalé : *Un épisode* ENCHÂSSÉ *dans un récit.*

— Fig. Placé, introduit :

La modestie est belle *enchâssée* à propos;
Mais, hors de son endroit, c'est la vertu des sots.
BOURSAULT.

‖ Enfermé, contenu : *Il y a certains vices tellement* ENCHÂSSÉS *dans de certaines vertus, qu'il est impossible de tuer l'un sans tuer l'autre.* (J. Janin.)

— Numism. *Pièce enchâssée*, Pièce de bronze qui est formée de deux métaux, c'est-à-dire de deux qualités de cuivre différentes, le centre se trouvant comme enchâssé dans un cercle d'une autre qualité : *Les pièces* ENCHÂSSÉES *sont toutes impériales de coin romain, et l'on en trouve de divers empereurs jusqu'à la fin du IIIe siècle; elles doivent être sans aucun doute considérées comme de véritables médailles, et sont rangées parmi les médaillons.* (Hennin.)

— Bot. *Graines enchâssées*, Graines fixées séparément dans les fossettes d'un placentaire alvéolaire.

ENCHÂSSER v. a. ou tr. (an-châ-sé — de *en*, et de *chasse*). Mettre dans une châsse : ENCHÂSSER *des reliques.*

Qui, de l'âne ou du maître, est fait pour se lasser?
Je conseille à ces gens de le faire *enchâsser.*
LA FONTAINE.

— Par ext. Fixer de toute part, encastrer dans une entaille : ENCHÂSSER *un bas-relief dans un mur, un tableau dans un lambris.* ENCHÂSSER *un morceau de fer dans une pièce de bois.* ‖ Monter, encastrer, en parlant d'une pierre précieuse ou d'un objet analogue : ENCHÂSSER *un diamant dans l'or.* ‖ Insérer, introduire de façon à entourer :

Tu t'es bercé sur ce flot pur
Où Naple *enchâsse* dans l'azur
Sa mosaïque.
A. DE MUSSET.

‖ Etre disposé autour de : *Un cercle noir* ENCHÂSSE *ses yeux.*

— Fam. Mettre dans un lieu étroit : ENCHÂSSER *des chanoines dans leurs stalles, des voyageurs dans une voiture.*

— Par anal. Intercaler : ENCHÂSSER *des citations dans son texte. Quand celui à qui je cause sort de mon sujet et me conte quelque fait curieux, je ne laisse pas de l'*ENCHÂSSER. (L'abbé de Choisy.) *L'ancien Balzac ne lisait que pour trouver de belles sentences et de belles expressions à recueillir et à* ENCHÂSSER. (Ste-Beuve.) ‖ Placer, faire entrer : *La nature* ENCHÂSSE *les esprits les plus brillants dans les plus petits corps.* (Voiture.)

— Fig. Vénérer, honorer religieusement : *Tout bienfait qui n'est pas cher au cœur est odieux; c'est une relique ou un os de mort, et il faut l'*ENCHÂSSER *ou le fouler aux pieds.* (Chamfort.) ‖ Recueillir précieusement : *Quand il sortira de la bouche de ce petit abbé* (Dubois) *quelque vérité, je la ferai* ENCHÂSSER. (Mme d'Hauterive.) ‖ Unir comme accessoire : *Louis XIV aimait le talent, mais à condition de l'*ENCHÂSSER *comme un ornement dans sa couronne.* (Lamart.)

S'enchâsser v. pr. Etre enchâssé : *Au milieu du plafond* S'ENCHÂSSAIT *un globe de verre rempli d'une eau claire et splendide, où sautelaient des poissons bleus à nageoires d'or.* (Th. Gaut.)

— S'enfermer à l'étroit : S'ENCHÂSSER *dans un coupé de diligence.*

ENCHÂSSURE s. f. (an-châ-su-re — rad. *enchâsser*). Action d'enchâsser : *Confier à un joaillier l'*ENCHÂSSURE *d'un diamant.* ‖ Objet dans lequel un autre est enchâssé : *Une* ENCHÂSSURE *richement travaillée.*

— Fig. Moyen de faire valoir : *Les mots ne doivent être que l'*ENCHÂSSURE *des idées.*

ENCHASTELER v. a. (an-cha-ste-lé — de *en*, et de *chastel*). Mar. Munir des châteaux d'arrière et d'avant : ENCHASTELER *une nef.* ‖ Vieux mot. ‖ On écrivait aussi ENCHASTILLER, d'où est venu le mot moderne ACASTILLAGE.

ENCHATONNÉ, ÉE (an-cha-to-né) part. passé du v. Enchatonner : *Une émeraude* ENCHATONNÉE.

ENCHATONNEMENT s. m. (an-cha-to-ne-man — rad. *enchatonner*). Action d'enchatonner; état d'un objet enchatonné : *L'*ENCHATONNEMENT *des pierres fines.*

ENCHATONNER v. a. ou tr. (an-cha-to-né — de *en*, et de *chaton*). Techn. Fixer dans un chaton : ENCHATONNER *un diamant.*

S'enchatonner v. pr. Etre enchatonné : *Cette pierre ne doit* S'ENCHATONNER *que sur or.*

ENCHÂTRE s. f. (an-châ-tre — rad. *encastrer*). Pièce dans laquelle une autre pièce se trouve encastrée.

ENCHAULER v. a. ou tr. (an-chô-lé — de *en*, et de *chauler*). Agric. Syn. de CHAULER, en parlant du blé.

ENCHAULMER v. a. ou tr. (an-chôl-mé — de *en*, et de *chaulme*, qui s'est dit pour *chaume*). Couvrir de chaume. ‖ Vieux mot.

ENCHAUSSÉ, ÉE (an-chô-sé) part. passé du v. Enchausser. Hortic. Qu'on a couvert par le pied : *Céleris* ENCHAUSSÉS.

— Blas. Taillé obliquement, du milieu d'un côté à la pointe du côté opposé : *Ecu* ENCHAUSSÉ *à dextre.*

ENCHAUSSENAGE s. m. (an-chô-se-na-je — rad. *enchaussener*). Techn. Opération destinée à préparer les peaux au pelage, et consistant, soit à les faire tremper dans un bain de chaux, soit à les enduire, du côté de la chair, avec une eau de chaux en consistance de bouillie claire.

ENCHAUSSENÉ, ÉE (an-chô-se-né) part. passé du v. Enchaussener.

ENCHAUSSENER v. a. ou tr. (an-chô-se-né — de *en*, et de *chaux*. Change *e* en *è* devant une syllabe muette : *J'enchaussène, tu enchausséneras*). Techn. Mettre en chaux, faire subir l'opération de l'enchaussenage : ENCHAUSSENER *des peaux.* ‖ On dit aussi ENCHAUSSUMER.

ENCHAUSSENOIR s. m. (an-chô-se-noir — de *en*, et de *chaux*). Techn. Sorte de cuve ou de fosse où l'on met les peaux en chaux, où on les enchaussène. ‖ On l'appelle aussi ENCHAUX.

ENCHAUSSER v. a. ou tr. (an-chô-sé — de *en*, et de *chausser*). Hortic. Couvrir par le pied, pour faire blanchir ou pour protéger contre la gelée : ENCHAUSSENER *des cardons, des chicorées, des céleris.*

— Agric. Syn. de CHAULER, en parlant du blé.

— Techn. *Enchausser une roue*, Y mettre des rayons.

ENCHAUX s. m. (an-chô — de *en*, et de *chaux*). Techn. Syn. d'ENCHAUSSENOIR.

ENCHEIRÈZE s. f. (an-kè-rè-ze — du gr. *en*, dent; *cheir*, main). Chir. Procédé employé pour exécuter une opération.

ENCHÉLÉENS, ancien peuple de la Dalmatie, chef-lieu *Enchelex*.

ENCHÉLYDE s. f. (an-ké-li-de — du gr. *egchelus*, anguille ; *eidos*, aspect). Infus. Genre d'infusoires, type de la famille des enchélyens, comprenant cinq espèces : *Les* ENCHÉLYDES *sont des animaux à corps cylindrique.* (E. Duponchel.)

ENCHÉLYDIE s. f. (an-ké-li-dî — du gr. *egcheludion*, petite anguille). Helminth. Genre d'helminthes, voisin des anguillules ou vibrions.

ENCHÉLYEN, YENNE adj. (an-ké-li-ain-iè-ne — rad. *enchélyde*). Infus. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre enchélyde.

— s. m. pl. Famille d'infusoires ayant pour type le genre enchélyde : *Les* ENCHÉLYENS *sont des êtres très-simples.* (E. Duponchel.) ‖ On dit aussi ANCHÉLYES.

— **Encycl.** Les *enchélyens* sont des infusoires microscopiques très-simples, revêtus, en tout ou en partie, de cils vibratiles épars sans ordre. On ne remarque chez eux ni bouche, ni appareil de manducation, ni organes locomoteurs proprement dits. Leur configuration est à peu près cylindracée et pyriforme; ils sont toujours composés de molécules distinctes, agglomérées et pourvues de corpuscules hyalins. Ils vivent dans les eaux pures, dans la mer ou dans les infusions.

Cette famille renferme quinze espèces réparties en cinq sections, qui forment maintenant autant de types génériques distincts. — I. *Enchélydes.* Animaux à corps ovoïde, oblong ou cylindrique, entièrement revêtu de cils vibratiles droits et uniformes. Ces infusoires se trouvent communément dans les eaux stagnantes ou même dans l'eau de mer conservée pendant quelque temps. Ils se multiplient par division spontanée transverse. On en connaît six espèces, dont la plus remarquable est l'*enchélyde noduleuse;* elle doit son nom spécifique aux nodules que présente son corps. On la trouve dans les eaux de fossé ou de marais conservées depuis longtemps dans des bocaux, ou qui se sont corrompues. — II. *Alysque.* L'unique espèce de ce groupe, l'*alysque sauteur*, ressemble beaucoup aux *enchélydes* proprement dites; mais il s'en distingue par un faisceau latéral de longs cils rétracteurs, à l'aide desquels il saute brusquement d'un endroit à l'autre. — III. *Uronème.* Animal à corps allongé, plus étroit en avant, un peu courbé, entouré de longs cils rayonnants, et portant en arrière un long cil droit. On ne connaît encore ici qu'une seule espèce, trouvée dans l'eau conservée de la Méditerranée. — IV. *Aconie.* Corps ovoïde, oblong ou irrégulier, gélatineux, cilié seulement à l'extrémité. Six espèces, dont la plus connue, l'*aconie cyclidie*, a été trouvée dans l'eau de la Méditerranée conservée depuis quelques jours. — V. *Gastrochète.* Corps ovale, convexe d'un côté, et présentant de l'autre un large sillon longitudinal, muni de cils vibratiles dans toute sa longueur, mais surtout aux deux extrémités. L'unique espèce a été observée dans l'eau de Seine. Certains *enchélyens* nagent en élevant leur partie antérieure, comme s'il voulaient s'en servir pour tâter les objets. Ils ont des mouvements de giration sur eux-mêmes et de progression en avant et en arrière. On en trouve un assez grand nombre dans une seule goutte d'eau. Lorsque ces infusoires sont réunis en grandes masses, ils exhalent une odeur marécageuse très-sensible.

ENCHÉLYOÏDE adj. (an-ké-li-o-i-de — du gr. *egchelus*, anguille ; *eidos*, aspect). Ichthyol. Qui ressemble à une anguille. ‖ s. m. pl. Famille de poissons anguilliformes.

ENCHÉLYOPE s. m. (an-ké-li-o-pe — du gr. *egchelus*, anguille ; *ôps, ôpos*, vue, apparence). Ichthyol. Blennie vivipare.

ENCHÉLYSOME adj. (an-ké-li-so-me — du gr. *egchelus*, anguille ; *sôma*, corps). Ichthyol. Qui a le corps allongé et cylindrique comme l'anguille.

ENCHÉNOPE s. m. (an-ké-no-pe — du gr. *egchos*, épée : *enopê*, face). Entom. Genre d'insectes hémiptères homoptères, voisin des membraces . *Les* ENCHÉNOPES *se distinguent des membraces en ce que leur prothorax n'est pas foliacé.* (E. Duponchel.)

ENCHÉNOT s. m. (an-ché-no — de *en*, et de *chenal*). Min. Rigole de bois établie dans une ardoisière, pour conduire les eaux dans le puisard.

ENCHEOIR v. n. ou intr. (an-choir — de *en*, et de *choir* ou *cheoir*). Tomber. ‖ Succomber. ‖ Vieux mot.

— Anc. cout. Etre déchu : ENCHEOIR *de son appel.*

ENCHÈRE s. f. (an-chè-re — M. Littré rattache ce mot au bas latin *incheria*, enchère, *incariare*, enchérir, du latin *in*, en, et *carus*, cher : proprement, la chose qu'on aime, qu'on a chère, que l'on tient chère, *en chère*, et, par suite, que l'on est disposé à payer). Action d'enchérir, d'offrir un prix plus élevé que le prix de vente ou que le prix déjà offert : *Mettre* ENCHÈRE. *Couvrir une* ENCHÈRE. *Vendre à la première, à la deuxième* ENCHÈRE. ‖ Manière de vendre qui consiste à céder à celui qui offre le prix le plus élevé : *Vendre à l'*ENCHÈRE *ou aux* ENCHÈRES.

— Par ext. Action de céder à prix d'argent et au plus offrant des choses qui ne sont pas de nature à être vendues : *Mettre des places, des honneurs, des titres aux* ENCHÈRES. *Danton menaçait la cour pour qu'elle eût intérêt à l'acheter ; ses motions les plus incendiaires n'étaient que l'*ENCHÈRE *de sa conscience.* (Lamart.) *Aux* ENCHÈRES *d'une riche et jolie fille à marier, la vertu passe par-dessus le marché.* (Bougeart.) *A Paris, les jolies femmes sont si rares qu'on les met à l'*ENCHÈRE. (Gér. de Nerval.)

— *Folle enchère*, Enchère qui a été suivie de l'adjudication et à laquelle l'acquéreur se trouve hors d'état de satisfaire : *Revendre sur folle* ENCHÈRE. *Poursuivre, déclarer la* FOLLE ENCHÈRE.

— *Payer la folle enchère*, Payer la différence entre l'adjudication par folle enchère et l'adjudication qui a suivi celle-ci : *Tout fol enchérisseur doit payer la* FOLLE ENCHÈRE. ‖ Fig. Subir de fâcheuses conséquences : *C'est donc moi qui dois* PAYER LA FOLLE ENCHÈRE *de vos sottises?* Molière a dit : Porter la folle enchère : *Taisez-vous; vous pourriez bien* PORTER LA FOLLE ENCHÈRE *de tous les autres.* (Mol.)

— *Enchère au rabais*, Adjudication au rabais d'un travail à effectuer.

— Anc. prat. *Enchère de quarantaine*, Annonce par procureur d'une enchère qui devait avoir lieu dans quarante jours.

— **Encycl.** Législ. Dans les ventes publiques opérées par autorité de justice, on nomme *enchère* toute offre supérieure à la